



*Ski alpin
Saison 2018/2019
Enfants et Juniors*

FORFAITS SKI SAISON ENFANTS ET JUNIORS

STATIONS PUY ST VINCENT / PELVOUX-VALLOUISE

DATE LIMITE DE DEPOT DE DOSSIER : 16 NOVEMBRE 2018

Les dossiers pour la saison hiver 2017/2018 peuvent être déposés auprès de votre mairie de résidence ou auprès de la Communauté de Communes du Pays des Écrins.

Tarifs 2018/2019 :

- ✚ Enfant de moins de 5 ans au 01/12/18 : Gratuit (2€ le support + photo)
- ✚ Enfant de 5 à moins de 12 ans au 01/12/18 : 60 €
- ✚ Junior de 12 à moins de 21 ans au 01/12/18 : 90 €

Justificatifs à fournir :

- ✚ Forfait de la saison précédente (en cas de perte, coût du support 5 €)
- ✚ Une photo d'identité récente pour un 1^{er} achat et également en cas de perte du support
- ✚ Un justificatif d'âge
- ✚ Copie du haut de la déclaration d'impôt sur le revenu (*impératif*)
- ✚ Le règlement à l'ordre de la SAEM les Écrins (*1 règlement par forfait*)
- ✚ Le numéro de téléphone des parents



Pour les personnes intéressées par le forfait saison PSV/Pelvoux adultes et seniors, donnant droit à 3 jours dans les stations suivantes : Serre Chevalier, les 2 Alpes, l'Alpe d'Huez, Sestrières/La vie Lactée et Montgenèvre, il convient de se rendre sur le site www.puysaintvincent.com en 1^{er} achat ou rechargement avant le 31/10/18

L'ouverture de la station est prévue le 15/12/18, avec possibilité d'ouverture les week-ends de décembre selon les conditions d'enneigement

L'Argentière-la Bessée – Champcella – Freissinières – Puy Saint Vincent - la Roche de Rame – Saint Martin de Queyrières – Vallouise/Pelvoux - Les Vigneaux

Maison du canton – 404, avenue du Général de Gaulle – BP 2 – 05120 L'Argentière-la Bessée
Tél. 04 92 23 11 17 – Fax 04 92 23 04 09 – Email info@cc-paysdesecrins.com – Internet www.cc-paysdesecrins.com